SILVERCREST®

PDF ONLINE
www.lidl-service.com

APPAREIL À POP-CORN POUR FOUR À MICRO-ONDES
CUISEUR VAPEUR POUR FOUR À MICRO-ONDES
CUISEUR À RIZ POUR FOUR À MICRO-ONDES
CUISEUR À PÂTES POUR FOUR À MICRO-ONDES

(FR) (BE) Notice d'utilisation
APPAREIL À POP-CORN POUR FOUR À MICRO-ONDES/
CUISEUR VAPEUR POUR FOUR À MICRO-ONDES/
CUISEUR À RIZ POUR FOUR À MICRO-ONDES/
CUISEUR À PÂTES POUR FOUR À MICRO-ONDES

(NL) (BE) Gebruiksaanwijzing
MAGNETRON-POPCORNMAKER/
MAGNETRON-STOOMKOKER/
MAGNETRON-RIJSTKOKER/
MAGNETRON-PASTAKOKER

(DE) (AT) (CH) Gebrauchsanweisung
MIKROWELLEN-POPCORNBEREITER/
MIKROWELLEN-DAMPFGARER/
MIKROWELLEN-REISKOCHER/
MIKROWELLEN-PASTAKOCHER

IAN 478785_2410

(FR) (BE) (NL)
(DE) (AT) (CH)

Delta-Sport-Nr.: MW-14412

Delta-Sport-Nr.: MW-14413

Delta-Sport-Nr.: MW-14414

Delta-Sport-Nr.: MW-14415

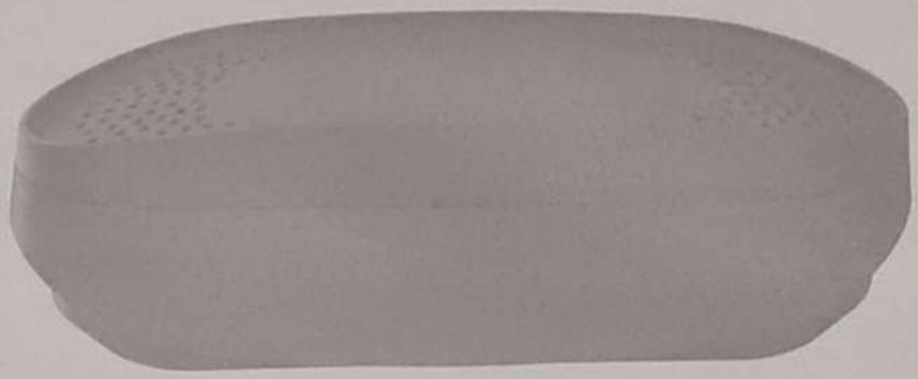

Félicitations !
Vous venez d'acquérir un article de grande qualité. Avant la première utilisation, familiarisez-vous avec l'article.

Pour cela, veuillez lire attentivement la notice d'utilisation suivante.
Utilisez l'article uniquement comme indiqué et pour les domaines d'utilisation mentionnés.
Conservez bien cette notice d'utilisation.
Si vous cédez l'article à un tiers, veillez à lui remettre l'ensemble de la documentation.

Étendue de la livraison

1 récipient avec couvercle
1 notice d'utilisation

Caractéristiques techniques

Date de fabrication (mois/année) : 03/2025

Delta-Sport-Nr. : MW-14412
Dimensions : 21,5 x 18,5 x 14,2 cm (L x La x H)
Volume utile : env. 2000 ml

Delta-Sport-Nr. : MW-14413
Dimensions : 24,5 x 13 x 7,7 cm (L x La x H)
Volume utile : env. 900 ml

Delta-Sport-Nr. : MW-14414
Dimensions : 23,9 x 17 x 11,5 cm (L x La x H)
Volume utile : env. 1900 ml

Delta-Sport-Nr. : MW-14415
Dimensions : 28,7 x 14 x 9,2 cm (L x La x H)
Volume utile : env. 1400 ml

Utilisation conforme à sa destination

L'article est uniquement destiné à une utilisation privée.

Convient aux denrées alimentaires

Lavable au lave-vaisselle

Convient aux micro-ondes

100 °C -20 °C * Résistant aux températures entre -20 °C et 100 °C

200 °C -20 °C ** Résistant aux températures entre -20 °C et 200 °C

BPA FREE Sans BPA (pas de bisphénol A)

* pour Delta-Sport-Nr. MW-14414, MW-14415
** pour Delta-Sport-Nr. MW-14412, MW-14413

Delta-Sport-Nr. : MW-14412
Cet article est destiné à la préparation facile de pop-corn.

Delta-Sport-Nr. : MW-14413, MW-14414, MW-14415
Cet article est destiné à faciliter la cuisson des aliments.

Pictogrammes et mots-clés utilisés

Signe d'obligation, indique que la notice d'utilisation doit être gardée à disposition de tous les utilisateurs et que ceux-ci doivent la lire attentivement avant l'utilisation.

Avertissement général, sert à signaler les dangers et les risques (par ex. risque de mort, de blessure ou d'écrasement).

ATTENTION
Ce mot-clé désigne un danger ayant un degré de risque faible qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des dommages matériels à l'article ou à d'autres biens.

Consignes de sécurité

Conservez bien la notice d'utilisation et, si vous cédez l'article à un tiers, veillez à la lui remettre.

⚠ Danger de mort !

- Ne laissez jamais les enfants sans surveillance avec le matériel d'emballage. Il existe des dangers de suffocation.

⚠ Risque de blessure !

- L'article n'est pas un jouet. Ne laissez jamais les enfants sans surveillance avec l'article.
- Avant chaque utilisation, vérifiez que l'article n'est pas endommagé et ne présente pas de signes d'usure. L'article ne doit être utilisé qu'en parfait état !
- L'article n'est pas incassable. Ne pas utiliser l'article s'il est endommagé. Avant chaque utilisation, vérifiez que l'article n'est pas endommagé et ne présente pas de signes d'usure. L'article ne doit être utilisé qu'en parfait état !
- N'utilisez pas l'article en mode gril ou combiné d'un four à micro-ondes !

⚠ Risque de brûlure !

- Prudence lors de la manipulation d'eau chaude ou d'aliments chauds. Il existe un risque de brûlure.
- Utilisez des gants de cuisine pour le sortir du micro-ondes.

Utilisation

Delta-Sport-Nr. : MW-14412

Attention ! Ne jamais remplir le récipient avec des liquides ou des aliments autres que du maïs. Le récipient peut se replier involontairement. Risque de brûlure !

Le récipient doit être utilisé exclusivement pour la préparation de pop-corn.

1. Dépliez l'article.
2. Remplissez l'article de maïs jusqu'à la ligne des 50 g ou des 100 g. Placez le couvercle.
3. Mettez l'article au four à micro-ondes pendant 2 à 4 minutes à 800 W.
4. Sortez l'article du micro-ondes à l'aide de maniques.

REMARQUE: ôtez le couvercle avec précaution afin d'éviter les brûlures dues à la vapeur qui s'échappe.

Delta-Sport-Nr. : MW-14413

1. Remplissez l'article avec des aliments comme des légumes, de la viande ou du poisson.
2. Ajoutez du liquide et consultez le tableau ci-dessous pour connaître la quantité de liquide.
3. Refermez l'article.
4. Placez l'article au micro-ondes. Faites cuire les aliments à 800 W. Consultez le tableau ci-dessous pour connaître le temps de cuisson.
5. Sortez ensuite l'article du micro-ondes à l'aide de maniques.

REMARQUE : retirez le couvercle avec précaution afin d'éviter les brûlures dues à la vapeur qui s'échappe.

Delta-Sport-Nr. : MW-14414

1. Remplissez l'article avec des aliments comme du riz, quinoa ou d'autres produits céréaliers.
2. Ajoutez du liquide et consultez le tableau ci-dessous pour connaître la quantité de liquide.
3. Refermez l'article.
4. Placez l'article au micro-ondes. Faites cuire les aliments à 800 W. Consultez le tableau ci-dessous pour connaître le temps de cuisson.
5. Sortez l'article du micro-ondes à l'aide de maniques.
6. Remuez soigneusement le contenu et remettez le couvercle. Laissez reposer l'article pendant 3 minutes pour que les aliments continuent à cuire.

REMARQUE : retirez le couvercle avec précaution afin d'éviter les brûlures dues à la vapeur qui s'échappe.

Delta-Sport-Nr. : MW-14415

1. Remplissez l'article avec le type de pâtes souhaité.

REMARQUE : pour cuire les spaghettis dans la quantité souhaitée, vous pouvez utiliser les cercles au fond de l'article. Placez les spaghettis non cuits pour deux ou quatre personnes à la verticale sur le cercle correspondant et posez-les ensuite à l'horizontale.

2. Ajoutez du liquide et consultez le tableau ci-dessous pour connaître la quantité de liquide.
3. Refermez l'article.

4. Placez l'article au micro-ondes. Faites cuire les aliments à 800 W. Consultez le tableau ci-dessous pour connaître le temps de cuisson.
5. Sortez l'article du micro-ondes à l'aide de maniques. Laissez reposer l'article pendant 1 - 2 minutes pour que les aliments continuent à cuire.

REMARQUE : retirez le couvercle avec précaution afin d'éviter les brûlures dues à la vapeur qui s'échappe.

6. Videz l'eau avec précaution par le petit côté, couvercle fermé, à travers les trous.

Stockage, nettoyage

Lorsque vous n'utilisez pas l'article, rangez-le toujours dans un endroit sec et propre à une température ambiante.
Nettoyez soigneusement l'article avant la première utilisation. Nettoyez l'article au lave-vaisselle ou avec de l'eau et un produit de nettoyage doux.
IMPORTANT ! Ne lavez jamais avec des produits de nettoyage agressifs.

Mise au rebut

Ce produit est recyclable. Il est soumis à la responsabilité élargie du fabricant et est collecté séparément.

Éliminez le produit et les matériaux d'emballage conformément aux réglementations locales actuelles en vigueur. Conservez les matériaux d'emballage (comme les sachets en plastique) hors de portée des enfants. Vous obtiendrez plus d'informations relatives à l'élimination du produit usagé auprès de votre commune ou de votre municipalité. Éliminez le produit et l'emballage dans le respect de l'environnement.

Le code de recyclage est utilisé pour identifier les différents matériaux à retourner dans le cycle de recyclage. Ce code se compose du symbole de recyclage, représentant le cycle de recyclage ainsi que d'un numéro identifiant le matériau.

Indications concernant la garantie et le service après-vente

L'article a été produit avec grand soin et sous un contrôle constant. DELTA-SPORT HANDELS-KONTOR GmbH accorde au client final privé une garantie de trois ans sur cet article à compter de la date d'achat (période de garantie) conformément aux dispositions suivantes. La garantie ne vaut que pour les défauts de matériaux et de fabrication. La garantie ne couvre pas les pièces soumises à une usure normale, lesquelles doivent donc être considérées comme des pièces d'usure (comme p. ex. les piles), de même qu'elle ne couvre pas les pièces fragiles, telles que les interrupteurs ou les pièces fabriquées en verre.
Les réclamations au titre de cette garantie sont exclues si l'article a été utilisé de manière abusive ou inappropriée, hors du cadre de son usage ou du champ d'application prévu ou si les instructions de la notice d'utilisation n'ont pas été respectées, à moins que le client final ne prouve que l'article présentait un défaut de matériau ou de fabrication n'étant pas dû à l'une des conditions mentionnées ci-dessus.
Les réclamations au titre de la garantie ne peuvent être adressées pendant la période de garantie qu'en présentant le ticket de caisse original. Veuillez pour cela conserver le ticket de caisse original. Ceci s'applique également aux pièces remplacées et réparées.
Si vous avez des plaintes à formuler, veuillez d'abord contacter le service d'assistance téléphonique ci-dessous ou nous contacter par courrier électronique. Si le cas est couvert par la garantie, nous nous engageons - à notre appréciation - à réparer ou à remplacer l'article gratuitement pour vous ou à vous rembourser le prix d'achat. Aucun autre droit ne découle de la garantie.
Vos droits légaux, en particulier les droits de garantie contre le vendeur concerné, ne sont pas limités par cette garantie.

*Article L217-16 du Code de la consommation
Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.
Indépendamment de la garantie commerciale souscrite, le vendeur reste tenu des défauts de conformité du bien et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles L217-4 à L217-13 du Code de la consommation et aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code Civil.

Article L217-4 du Code de la consommation
Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.
Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la consommation
Le bien est conforme au contrat :
1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la consommation
L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article 1641 du Code civil
Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 1er alinéa du Code civil
L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Les pieces detachees indispensables a l'utilisation du produit sont disponibles pendant la duree de la garantie du produit.

IAN : 478785_2410

(FR) Service France
Tel. : 0800 919 270
E-Mail : deltasport@lidl.fr

(BE) Service Belgique
Tel. : 0800 12089
E-Mail : deltasport@lidl.be

*n'est valable que pour la France